

# RESTER MAÎTRE DE SON DEVENIR LORSQUE L'ON A BESOIN D'AIDE

par Vincent Berthet \*

Que faire pour que la démarche participative ne devienne pas une incantation, « le nouveau mantra de l'acteur de développement ? » (1). Considérer cette approche de la solidarité comme importante, pour la promotion des personnes et groupes en difficulté – autrement dit pour chaque citoyen, car personne ne peut prétendre qu'il n'aura jamais besoin de l'aide des autres – et pour le bénéfice de la société dans son ensemble, c'est accepter de rebondir d'un défi à l'autre. Autant cette exigence participative est fondée, autant elle n'est jamais simple à concrétiser ; autant elle est séduisante pour qui conçoit le développement humain comme nécessairement lié à une démocratisation en profondeur (2), autant elle bouscule les habitudes institutionnelles, les comportements collectifs, les critères d'« efficacité » des actions de solidarité. La citoyenneté pour tous n'est pas un beau rêve, elle est épreuve qui requiert endurance, souplesse, aptitude et entraînement au jeu d'équipe ; elle est complexe, elle passe par des confrontations et des conflits.

Les défis à relever pour une solidarité promotionnelle et participative, promotionnelle parce que participative, sont éthiques, politiques, économiques, éducatifs.

## Une dynamique des potentiels de chacun

Ils ont une dimension éthique parce que la priorité donnée à la participation est sous-tendue par une conception globale du rapport individu-société, conception orientée par des valeurs. Et ce projet d'ensemble doit être consolidé, enrichi, débattu et défendu en permanence, pour qu'au fil des pratiques de solidarité, qui sont des laminoirs de références et d'idéaux, une logique de participation atteigne réellement ceux qui se trouvent être leurs destinataires. L'intuition participative, pour être succinct, prend racine dans la famille de pensée qui caractérise l'individu comme à la fois membre autonome et co-constructeur de la société dans laquelle il vit et de qui il reçoit des droits ; elle est proche à la fois du « personnalisme communautaire » (3), du projet historique, plus collectif encore, de l'éducation populaire (4), des réflexions les plus actuelles sur la responsabilité de l'homme dans un écosystème unique, fragile et conflictuel.

Selon cette approche, les personnes, les groupes sociaux, les peuples en difficulté sont foncièrement utiles, du fait de leur singularité (personnelle, culturelle...), et de par les échanges qu'ils

\* Rédacteur en chef  
de la revue  
Economie &  
Humanisme

(1) William Cowie, article introductif du numéro spécial sur le Développement participatif de la *Revue canadienne d'études du développement*, vol. 21, 2000.

(2) « Pratiques démocratiques et développement », tel est le thème de la session 2003 d' *Economie & Humanisme*, ouverte à tous (Lyon, 5-6 septembre 2003).

(3) Fruit du travail d' **Emmanuel Mounier** sur l'interdépendance responsabilisante entre individu autonome et environnement social.

(4) Lire **Élisabeth Leclerc-Gueuret**, « Promouvoir des initiatives dans une orientation d'éducation populaire », *Economie & Humanisme* n°355, décembre 2000.

peuvent développer avec d'autres. Ils peuvent avoir été agressés, amputés de certains de leurs droits essentiels, d'où un besoin d'aide pour restaurer « leur droit d'avoir des droits » (5) ; mais jamais ils ne se réduisent à un statut de victime, et encore moins de rebut, de « perdants » désignés. La solidarité à dominante assistancielle est donc une insulte, un déni d'humanité, pour ce profil de résistant blessé en train de se relever, et avide de réciprocité, que l'approche participative reconnaît en toute personne. Cette approche est une dynamique des potentiels humains.

Son risque est une normativité de l'engagement participatif, une participation sur injonction, une dérive vers une « exigence d'exemplarité des plus pauvres » (6) dénoncées à maintes reprises dans cette revue, et également, comme l'a analysé par exemple le sociologue Serge Ebersold, une sur-valorisation de l'investissement requis de chaque individu, au point de tomber dans un « accès au mérite » aux bénéfices de la solidarité (7).

(5) Selon l'expression d'**Hannah Arendt**.

(6) Point d'attention particulier du CNLRQ.

(7) Lire par exemple « Les enjeux de l'ambition participative », *Vie sociale*, n°1/2002.

## LES DROITS FONDAMENTAUX

*« En tout premier, être reconnu tel que l'on est, avec ses qualités et ses difficultés : pas la peine de nous montrer du doigt.*

*Droit à la famille : préserver par tous les moyens son intégrité ; l'expulsion des familles de leur logement est inadmissible, le droit au logement est à inscrire comme fondamental, avec un espace vital minimum.*

*Droit à une éducation et une formation adaptées à chacun, pas seulement pour les élites. Nous avons des droits et des devoirs, mais nous ne sommes pas des marchandises ; nous n'avons pas un coût, nous n'offrons pas des avantages. »*

Extrait de la « lettre à ceux qui nous gouvernent » écrite lors de la Rencontre des résidents, professionnels et bénévoles des Centres d'hébergement, **Fnars**, octobre 2002.

## Les lacunes du politique

La perspective participative-promotionnelle porte en elle des défis politiques. En effet, elle interroge le fonctionnement des pouvoirs ; elle fait ressortir les limites de la démocratie de délégation et de représentation, des limites qui ne seraient pas accidentelles, mais constitutives. Le jeu politique standard est peu apte à faciliter, ou tout au moins à accueillir des dynamiques participatives. Le citoyen, au regard de ces dynamiques, n'est pas en effet le votant, le contribuable, l'administré mais celui qui affiche son désir de contribuer lui-même, avec d'autres, au respect de ses droits reconnus. Et cette représentation est éloignée de celle, beaucoup plus passive, que la plupart des politiques ont des personnes en difficulté.



Corollairement, ce citoyen demande à être entendu et considéré par les politiques comme un interlocuteur valable pour l'élaboration ou l'amélioration des dispositions et dispositifs qui le concernent. Et comment vivre ce dialogue lorsque les critères de recrutement et les modalités de « carrière » des politiques les voient progressivement (ou parfois d'emblée) devenir des étrangers au tissu social « pauvre », et a fortiori au tissu social marginalisé ? (8) Plus fondamentalement encore, la requête participative met en relief la lourdeur des processus de délibération et de décision (lourdeur renforcée par l'empilement des strates de pouvoir, de l'échelon municipal à l'échelon européen) face aux besoins sociaux vécus intensément par certaines catégories ; le politique doit revoir ou, au minimum, actualiser sans cesse sa gestion des temporalités et sa culture de la concertation. Rien n'est plus destructeur de motivation citoyenne, plus contraire à l'ambition participative que les pseudo-concertations rapportées seulement à l'application des mesures décidées par l'État ou un autre échelon de pouvoir.

L'optique de la participation interroge, enfin, la qualité démocratique de l'ensemble des relations sociales et du vécu entre citoyens dans chacun des territoires et espaces de vie sociale (quartiers, espaces intercommunaux ruraux, lieux de rencontre divers...) ; « si la participation est à la peine, ce n'est pas « la faute à la société », cela tient à des freins internes et extérieurs aux groupes d'habitants, évalue par exemple l'un des responsables de Rhône-Alpes Centres Sociaux ; nous sommes toutes et tous concernés par le déficit démocratique de nos sociétés, au sens du manque de conscience et d'action commune entre citoyens ».

## **Quelle éducation du regard sur la différence ?**

C'est principalement au domaine de l'emploi que se rapportent les défis économiques de la participation. Globalement, dans l'écheveau des politiques et des décisions économiques qui ont un impact sur l'emploi, quelle place donne-t-on à la quantité des emplois accessibles à des publics en difficulté, et à la « qualité intégratrice » de ces emplois ? L'écart semble souvent immense entre la valorisation du travail par la société et ses corps dirigeants et la « volonté » qui s'applique à la sauvegarde et à la bonification de l'emploi peu ou pas qualifié. « Le travail et ses revenus ne sont que des facteurs secondaires de participation à la vie sociale », semblent dire aux travailleurs précaires ou privés d'emploi un certain nombre de ceux qui ne se concevraient pas eux-mêmes en dehors d'un emploi solide et reconnu.

Sur le plan éducatif, les défis du « droit à la citoyenneté » pour tous sont multiples. Ils s'appliquent aux familles, aux réseaux

(8) La défiance très répandue à l'égard de l'action politique des responsables d'associations de solidarité et d'animation sociale a fortement contribué à tarir le flux des dirigeants politiques bien au fait des problèmes sociaux de base.



relationnels de proximité et d'affinité, au système scolaire : quelle culture de la coopération, de l'agir ensemble, et quelle formation au respect des différences, à la valorisation des potentiels cachés, à la solidarité distincte du secours y véhicule-t-on ?

*« Quand j'étais p'tite fille dans une petite ville,  
chantait avec une ironie savoureuse la québécoise Pauline Julien,  
il y avait la famille, les amis, ceux qui étaient comme nous  
et puis y'avait les autres ; c'était l'italien, le polonais,  
l'homme de la ville d'à côté, le pauvre,  
le guetteux, le moins bien habillé.  
Et ma mère, bonne comme du bon pain,  
ouvrait sa porte, rarement son cœur.  
C'est ainsi que j'apprenais la charité, mais non pas la bonté,  
la crainte, mais non pas le respect... »*

Ces mêmes interrogations s'adressent aux médias. Pour chaleureux que soient les spectacles télévisés du *charity business* ou la plupart des reportages sur la culture des « autres », n'entérinent-ils pas l'idée d'un « pauvre » confondu avec ses incapacités, objet de compassion voire de solidarité concrète, mais relativement inerte ? Le changement de cap progressif, mais très radical, de beaucoup d'associations de solidarité (en France, celles du réseau « Alerte » principalement ; au niveau européen, celles qui sont membres d'EAPN - Réseau européen contre la pauvreté), qui considèrent maintenant leurs anciens « bénéficiaires » comme des « citoyens actifs contre l'exclusion qu'il y a lieu d'appuyer » reste souvent incompris des médias, ou mis sciemment à l'écart des émissions, magazines, reportages de grande diffusion.

Par rapport à la percée de la visée participative dans les pratiques de solidarité, l'heure n'est pourtant pas à la désespérance. Des réalisations nombreuses se consolident dans des univers et des domaines d'intervention très divers, y compris face à des problèmes difficilement mobilisateurs comme le traitement de l'urgence sociale (9) ; une véritable culture du développement participatif se diffuse dans les institutions associatives, et à un moindre titre, publiques. Le cadre législatif, en France et en Europe, a amorcé une évolution en ce sens. Ces évolutions doivent être appréciées à leur juste valeur, et la vigilance se poursuivre, tant la pente facile de l'aide sans fraternité demeure attractive...

**Vincent Berthet**

(9) Cf. le travail mis en place pour « participatiser » l'accueil et le traitement des situations d'urgence par le CCAS de Besançon.